



COMMUNE DE SAINT-JEAN-SUR-MAYENNE

Département de la Mayenne - Arrondissement de Laval

Mairie – 36, rue Maurice Courcelle
53240 SAINT-JEAN-SUR-MAYENNE
Tél. 02-43-01-11-15
E-mail : mairie@stjeansurmayenne.com

ARRETE N° P2026-16 Portant délégation de fonction à **Monsieur Erwan MARMIGNON**, Conseiller municipal délégué

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-18,

Vu le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil Municipal en date du 20 mars 2026 au cours de laquelle il a été procédé à l'élection du maire et des adjoints,

Considérant que pour la bonne marche des affaires communales, il convient de déléguer une partie des délégations du maire à Monsieur Erwan MARMIGNON, qu'il exercera auprès de Madame Virginie DUFROU, adjointe au maire.

ARRETE

Article 1^{er} : Il est donné à Monsieur Erwan MARMIGNON, conseiller municipal, délégation de fonction sous ma surveillance et ma responsabilité pour :

- La sécurité
- La prévention des risques
- Le Plan Communal de Sauvegarde

Article 2 : Le conseiller municipal délégué assurera l'instruction et le suivi des dossiers relevant de sa compétence.

Article 3 : la secrétaire générale de mairie est chargée de l'application du présent arrêté et de publier dans les formes habituelles. Le présent arrêté sera transcrit au registre des arrêtés de la mairie, transmis à Madame la Préfète de la Mayenne et notifié à l'intéressé.

Notifié le
Erwan MARMIGNON

Fait à ST JEAN SUR MAYENNE,
En date du : 30/03/2026
Le Maire,



Olivier BARRÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-215302290-20260330-P2026-16-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2026